

### Défi château de neige 2021

En tant que fière région participante du Défi château de neige de l'édition 2021 qui se tiendra du 4 janvier au 8 mars prochain, nous convions les familles et les amis de Chaudière-Appalaches à se joindre au défi afin de courir la chance de remporter de fabuleux prix !

L'objectif du défi est fort simple : bouger à l'extérieur durant l'hiver et ainsi, contribuer au maintien de saines habitudes de vie !

Les participants intéressés à participer sont invités à construire un château, un fort ou encore une gigantesque forteresse enneigée avec les amis. Nul besoin de construire un chef d'œuvre, ce qui compte, ce n'est que le plaisir de construire, de bouger et de favoriser l'intérêt des enfants québécois aux plaisirs d'hiver !

**UN DÉFI GRATUIT ET OUVERT À TOUS !**

Pour participer, il vous suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre choix, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site

[www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca)

De nombreux prix seront attribués au hasard parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château de neige entre le 4 janvier et le 8 mars 2021. La liste des prix à gagner se trouve sur le site web. Pour tous les détails du concours, rendez-vous via le: [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca) et suivez le Défi château de neige sur Facebook : <https://www.facebook.com/defichateaudeneige/>

**INVITATION  
AUX FAMILLES  
ET AMIS À  
PARTICIPER AU  
DÉFI CHÂTEAU  
DE NEIGE 2021**



### **Saviez-vous que vous pouvez trouver divers liens et ressources pédagogiques sur le site internet du CPE Vire-Crêpe?**

Des liens sur le développement, intervention et activité, saines habitudes de vie, sommeil, etc. vous sont disponibles. Pour consulter ces liens, cliquez ici : <https://virecrepe.com/pedagogie/>

**Saviez-vous que?**





Crédit photo : Pixabay

### Rappel-Vêtements

En ce mois de février et durant tout l'hiver, nos activités extérieures se poursuivront tous les jours. À cet effet, assurez-vous que votre enfant soit vêtu chaudement. Si possible, prévoir une paire de mitaines et de bas de rechange lorsque la neige est mouillée.

ABSENCE



### Votre enfant sera absent ?

Aidez-nous en nous avisant ainsi, nous pouvons faire une meilleure gestion :

- Du ratio éducatrice / enfants ;
- De la préparation de nos repas et collation ;
- Des activités offertes aux enfants.

N'oubliez pas de nous aviser aux 418-831-2622 postes 9210

### RAPPEL- Port des pantoufles (parents)



Chers parents, nous vous rappelons qu'il est important de porter nos pantoufles disponibles pour vous afin de garder notre milieu propre en tout temps.

Merci de votre précieuse collaboration.